

# A V I S

## ASSEMBLEE GENERALE DU PREMIER SEMESTRE 2024 D'UNE INTERCOMMUNALE A LAQUELLE LA COMMUNE EST ASSOCIEE

*Il est porté à la connaissance du public la date et l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'une Intercommunale à laquelle la Commune est associée et à laquelle les citoyens ont la possibilité d'assister.*

*Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Direction générale, rue de l'Hôtel Communal, 2 (1<sup>er</sup> étage) - ☎ 04/224.53.76 - [direction.generale@grace-hollogne.be](mailto:direction.generale@grace-hollogne.be)).*

***I.M.I.O – Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle*** : Assemblée générale ordinaire programmée le mardi 28 mai 2024, à 18h00, au sein des locaux du Business Village Ecolys by Actibel, Avenue d'Ecolys, 2 à 5020 Suarlée (Namur), avec l'ordre du jour ci-après :

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et approbation des comptes 2023 ;
2. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes ;
3. Décharge aux administrateurs ;
4. Décharge aux membres du collège des contrôleurs aux comptes ;
5. Désignation d'un Collège de deux réviseurs en qualité de commissaire pour les années 2024-2026 ;
6. Désignation d'un administrateur représentant les communes.

\*\*\*\*\*

*4460 Grâce-Hollogne, le 19 avril 2024.*

**PAR LE COLLEGE :**

*Le Directeur général,  
S. NAPORA.*



*Le Bourgmestre,  
M. MOTTARD.*

